

LE GRATIS LYONNAIS paraît tous les Dimanches. De tous les journaux de province c'est lui, qui par sa spécialité et son Mode de distribution, donne aux annonces la plus grande publicité. Il est envoyé gratis aux établissements publics de Lyon, et dans trente villes des départemens circonvoisins, ainsi qu'à toutes les personnes qui prennent l'engagement de donner des annonces pour 25 francs par année.

Les BUREAUX sont ouverts de 8 heures du matin à 6 heures du soir.



# LE GRATIS LYONNAIS,

Journal universel d'Annonces, Industrie, Arts, Sciences, Théâtres et Variétés, etc.

ON S'ABONNE et on reçoit les annonces au Bureau du Journal, à Lyon, place de la Préfecture, n. 5; à l'Office-Correspondance, rue Notre-Dame-des-Victoires, n. 18.

ABONNEMENTS : 2 francs pour 3 mois, 4 fr. pour 6 mois, 7 fr. pour l'année; hors du département, 5 fr. pour 3 mois, 5 fr. pour 6 mois, 9 fr. pour l'année.

PRIX DES ANNONCES : 25 CENTIMES LA LIGNE.

Celles qui ne seront pas reçues le vendredi au plus tard ne paraîtront que la semaine suivante.

On ne reçoit que les lettres affranchies.

## VENTES D'IMMEUBLES.

Une belle Maison aux Brotteaux, sur le cours Morand, dans une bonne position, construite avec solidité, elle est d'un revenu de 42,000 francs, susceptible d'augmentation. Prix : 220,000 francs. S'adresser au bureau du Gratis. (1107)

Une petite maison située à la Croix-Rousse, Grande Rue du faubourg. La propriété est en très-bon état. Le revenu est demeuré fixe depuis 30 années à 1,200 fr. L'on peut s'en convaincre, obtenir les renseignements, et toutes facilités pour le paiement. Prix : 20,000 f. S'adres. au Gratis. (1108)

Une petite Maison, située à Collonges (Mont-d'Or), composée d'un rez-de-chaussée, plusieurs pièces au premier, cave, grenier et environ une bicherée de bon terrain; quantité d'arbres à fruit. Prix : 5,000 francs. Trois bicherées de terrain première qualité, à l'embranchement de 4 routes, propre à bâtir. S'adresser au bureau du Gratis. (1200)

Une Propriété, située à 2 lieues de Lyon, peu éloignée de la route, où passent les omnibus, elle est composée d'un seul tènement de fonds de 30 bicherées, soit vigne, pré, bois et terre à blé; une Maison composée de cuisine, 2 pièces au rez-de-chaussée et 2 pièces au-dessus; puits, jardin, etc. S'adresser au bureau du Gratis. (1231)

Une Maison, cour et hangar, situés dans le bourg de Chasselay, pouvant faire, avec très-peu de réparations, un logement bourgeois. S'adresser à M<sup>e</sup> Joannard, notaire à Chasselay. (1254)

Pour cause de départ. — Une Maison avec jardin, située dans une des plus jolies positions des Charpennes, commune de Villeurbanne.

La Maison est composée de cinq grandes pièces au rez-de-chaussée et huit au 1<sup>er</sup> étage, avec trois grands galeries au-dessus, plus, cave et pompe attenante à la maison, dans le jardin.

Cette jolie propriété formant enclos, peut être facilement divisée. Elle est d'un rapport de 5 p. 100. On la vendra en gros ou en parties détachées, et on accordera des délais pour le paiement du prix.

S'adresser chez M. Metton, boulanger aux Charpennes, ou au bureau du Gratis. (1260)

A Ste-Foy-lès-Lyon, une jolie maison bourgeoise, située place des Quatre-Vierges. Elle est composée d'un rez-de-chaussée ayant plusieurs pièces; un 1<sup>er</sup> étage bien agencé, cave, grenier, beau jardin clos de murs, avec salle d'ombrage; puits à eau claire et boutasse; la vue est des plus agréables et très-étendue. S'adresser à M. Sambet, grande rue, au dit Ste-Foy. (1267)

Une propriété située à 2 lieues 1/2 de Lyon, composée de maison de maître et de cultivateur; jardin, verger, terres verchères, vignes, bois, et pâturage, le tout de la contenance de plus de cent bicherées lyonnaises, première qualité de fonds, dont soixante sont autour des bâtimens.

Cette propriété patrimoniale est sans inscriptions, d'un bon rapport, et à 3 quarts d'heure de la route de Villefranche; les voitures de Chessy y traversent tous les jours. L'on accepterait un échange d'immeuble pour moitié de la valeur, et l'on entrerait en jouissance de suite.

S'adresser au bureau du Gratis. (1281)

A vendre ou à louer pour cause de décès, l'hôtel du Lion d'Or, logeant à pied et à cheval, situé à Cuire, au bas de la montée près l'Isle-Barbe. Cet établissement est avantageusement connu depuis plus de 40 ans. S'adresser à M. Guillet, audit lieu. (1276)

Une propriété située commune d'Oullins, avec maison bourgeoise, bien distribuée, composée d'un rez-de-chaussée et premier étage, vaste grenier au second, grande cave, cellier, buanderie, cour formant une vaste remise, le tout clos de murs avec jardin, salle d'ombrage, arbres à fruits et vignes de plusieurs bicherées. S'adresser au bureau du Gratis. (1282)

Jolie maison de campagne sur la commune de Tassin, grande route de Charbonnières, près de la Demi-Lune; elle est composée d'une fort jolie habitation, d'un beau jardin, un puits à eau claire et des nouvelles plantations, dans un beau fonds de plusieurs bicherées, d'un bon rapport, d'un seul tènement et dans une position des plus agréables du lieu. S'adresser au bureau. (1283)

## A VENDRE, En gros ou en détail.

Le dimanche 16 octobre prochain, à l'issue de la messe paroissiale, sur la place publique de St-Germain-au-Mont-d'Or, il sera procédé à la vente publique aux enchères, en gros ou en détail, d'un Domaine situé sur ladite commune de Saint-Germain et sur celles de Curis, composé de maison d'habitation, grangeage, jardin, vignes, verchères, bois et saulée, de la contenance, en tout, de six hectares cinquante-sept ares cinquante-trois centiares (cinquante-deux bicherées.) Ce domaine est sur la rive de la Saône, à 10 minutes du pont de Neuville.

Il sera donné des facilités à l'acquéreur ou aux acquéreurs.

Si l'on veut traiter auparavant, s'adresser à Lyon, en l'étude de M<sup>e</sup> Quantin, notaire, quai St-Antoine;

Ou chez M. Marius Chastaing, rue du Bœuf, n. 5, au 2<sup>me</sup>, avant midi. (1295)

Une vaste Propriété industrielle, propre à toutes sortes d'usines, elle est située à 8 lieues de Lyon, sur les bords du Rhône, commune de Villebois; il y a des communications promptes et faciles, soit par les diligences, partant chaque jour, et les bateaux qui descendent en 7 heures; elle est composée de trois moulins, ayant des chutes d'eau de 20 pieds de hauteur, qui les font mouvoir en tous temps, sans interruptions et sans écluses, l'on peut disposer chacun d'eux séparément à toutes entreprises de cette nature, soit scierie, bluterie, etc.; il y a plusieurs vastes bâtimens, disposés pour maîtres ou pour fermiers; plusieurs prairies d'un bon rapport; deux jardins, arbres à fruit; terre à blé de première qualité; deux autres chutes d'eau, et une carrière de pierres dans l'un des clos, le tout contigu et pouvant être divisé au gré de l'acquéreur; deux autres maisons bourgeoises, et plusieurs parties de terrains, vignes et autres distributions, le tout de première qualité.

Le propriétaire désire, vu son âge, se reposer de tous ses soins de surveillances et de directions. Il traitera avec toutes facilités.

S'adresser au bureau du Gratis. (1146)

Une bonne Etude de notaire, à la résidence de Privas, chef-lieu du département de l'Ardèche.

Pour les renseignements, s'adresser au bureau du Gratis. (1230)

## VENTE IMPORTANTE.

D'un beau Domaines 8 ou 9 lieues de Marseille, de la contenance de 80 hectares ou soit 400 carterées, tout cultivable et les trois quarts arrosable, au moyen d'une petite rivière qui le traverse, dans laquelle on pêche quantité de poissons; il est complanté en arbres fruitiers, peu de vigne et d'oliviers, 380 pieds de mûriers d'une belle venue, on pourrait y en planter 8 à 10,000 de plus; on peut y recueillir jusqu'à 180 charges de blé, de 3 à 4,000 quintaux de foin et en proportion de sainfoin. En l'état, on y recueille 200 quin-

taux de garance, semée et récoltée à la charrue; il y a 380 Bêtes à laine, etc., avec droit de pâturage dans les biens communaux; deux grandes bergeries à méger, grand grenier, bâtiment de fermier et celui de maître réparé à neuf.

Cette propriété est propre à l'exploitation et à l'éducation des vers à soie, à une usine ou fabrique, mais principalement à une raffinerie de sucre de betteraves: cette racine y vient du poids de 20 à 30 livres.

En somme, ce Domaine, bien entretenu, est susceptible d'un produit de 30 à 35,000 fr., frais d'exploitation compris.

Son prix est de 150,000 fr.

Pour plus amples renseignements, s'adresser au bureau de l'Indicateur, à Marseille, ou au bureau du Gratis Lyonnais. (1232)

## A VENDRE,

Une Campagne, à demi-heure de la ville de Marseille, complantée en vigne, arbres fruitiers et oliviers; elle a un superbe labyrinthe planté d'arbres de pins, arbres étrangers, arbustes et fleurs; plus une très-longue thèse, un jardin à l'anglaise en face de la campagne, une serre pour les fleurs, un jet d'eau artificiel, deux bous puits; elle offre aspect sur un superbe point de vue, elle a plusieurs allées bordées d'arbres et de palissades de verdure en pourpière et autres.

La Campagne est en partie meublée, elle se compose de quatre salons au rez-de-chaussée avec cuisine, etc., et de sept chambres, plus une basse-cour, un grand pigeonnier, remise, buanderie, écurie, garenne, poulailler, loges à cochons, lieu d'aisance, deux caves, dont une voûtée, avec tous leurs ustensiles, comme cuve, tonneaux, futailles, damejeannes, etc.

Elle est de la contenance d'environ six carterées (ancienne mesure), on peut y aller en voiture.

Prix 26,000 fr. Sur cette somme il y a 16,000 fr. qu'on pourrait ne payer que dans quelques années, en faisant l'intérêt au 4 1/2 pour 100.

S'adresser au bureau de l'Indicateur, à Marseille, ou au bureau du Gratis Lyonnais. (1233)

## VENTES DE FONDS DE COMMERCE.

### A CÉDER DE SUITE.

Pour cause de décès et changement d'affaire. — Un Fonds de Café-Cabaret, bien achalandé et réparé à neuf, avec billard à la jeune France, il est situé dans le quartier St-Paul.

S'adresser au Gratis. (1210)

L'on désire acheter une Etude de notaire, à Lyon, ou dans les environs; l'on accepterait même dans l'un des départemens circonvoisins, pourvu qu'elle soit dans un poste avantageux de chef-lieu ou d'arrondissement.

S'adresser à M<sup>e</sup> Roybet, notaire à Lagnieu, ou au bureau du Gratis. (1237)

Pour cause de cessation de commerce. — Un Fonds d'Epicerie, bien achalandé et situé dans un très-bon quartier, au centre de la ville.

S'adresser au bureau du Gratis. (1229)

Pour cause de départ. — Un joli Fonds de Café, d'un goût moderne, avec deux Billards à la jeune France, il est situé près de l'un des quais de la Saône, et dans une position des plus avantageuses. L'on traitera avec facilité.

S'adresser au bureau du Gratis. (1230)

Fonds de Café, situé dans les meilleures positions de la ville, quartier des Terreaux et autres.

S'adresser au bureau du Gratis. (1236)

Une Etude d'Huissier, près le tribunal civil de Vil-

Iefranche (Rhône), située dans le plus fort arrondissement, et ayant une très-bonne clientèle.

S'adresser à M. Demare, huissier, rue Trois-Carreaux, n. 6, à Lyon. (1251)

**Pour cause de départ.** Un très-bon Fonds de Café, bien achalandé et dans une belle position; le loyer est à bas prix, il y a un long bail, six chambres garnies qui rapportent 300 francs par année de plus que le loyer ne coûte, on donnera toute facilité et sûreté.

S'adresser au Café des Arts, place de la Caserne, à Vienne (Isère.) (1271)

**Pour cessation de commerce.** Un ancien Fonds de Faïenceries, Terrailles et Verreries; il est bien achalandé et situé dans une bonne position du quartier St-Jean.

S'adresser au bureau du Gratis. (1277)

Un ancien Fonds de Café, avantageusement connu et jouissant d'une très-bonne clientèle, situé dans la position la plus lucrative de Villefranche. (Rhône)

S'adresser au bureau du Gratis. (1280)

**Pour cause de cessation de commerce.** Fonds d'un Hôtel garni, connu sous le nom de veuve Bourgoïn, très achalandé, et qui existe depuis près de 40 ans, situé sur la place de la Boucherie, près de la place des Terreaux. S'y adresser, ou au bureau de ce journal. (1285)

**Pour cause de cessation de commerce.** — Un Fonds de détail d'épicerie, bien achalandé, situé dans une position avantageuse du quartier des Cordeliers.

Prix : 1,000 francs. S'adresser au bureau du Gratis. (1291)

Un Fonds de Restaurant, situé au centre du commerce; la position de l'établissement assure une bonne clientèle; l'acquéreur pourra se convaincre des avantages et des produits d'une vente assurée.

S'adresser au bureau du Gratis. (1302)

Un Fonds de Bonnetterie et de Mercerie, situé dans une position des plus avantageuses du quartier des Terreaux. On ne cédera que les agencemens si on le désire.

S'adresser au bureau du Journal. (1296)

**Pour cause impérieuse de santé.** — Un Fonds de marchande de modes et nouveautés, existant depuis quinze ans; une bonne clientèle présente des avantages positifs et sûrs. Le vendeur est disposé d'accorder toutes facilités pour en presser la vente, soit en cédant les agencemens et les marchandises sans y comprendre la clientèle.

S'adresser au bureau du Gratis. (1314)

Un Fonds de Toilerie, Lingerie et Bonnetterie, situé dans une bonne position.

Pour les renseignements, s'adresser au bureau du Journal. (1322)

A céder pour cause de départ. — Un Fonds de Débit de tabac, situé dans la position et le quartier le plus avantageux de la ville; les conditions et le produit sont des plus satisfaisants.

S'adresser au bureau du Gratis. (1321)

Fonds de Café et Cabaret, bien situé, quartier des Terreaux, place de la Miséricorde, en face du chapelier. S'y adresser.

On facilitera pour les paiemens. (1320)

**Pour cause de départ précipité.** — Un très-bon Fonds de Restaurant, situé au centre de la ville, bonne clientèle, qui ne sera vendu qu'au prix de l'estimation du matériel qui sera environ 5,000 francs; le logement vaste et commode, n'est que de 800 francs.

S'adresser au bureau du Gratis. (1261)

**Pour cessation de commerce.** — Un Fonds de Pâtisseries-Confiseur, il est situé dans une position très-avantageuse d'une petite ville près de Lyon, sur les bords de la Saône. Le propriétaire accordera toutes facilités pour le paiement.

S'adresser, pour les renseignements, au bureau du Gratis. (1337)

De suite — Un joli Magasin d'une ouverture, il est tout agencé et situé dans une bonne position de la grande rue Mercière.

S'adresser au bureau du Journal. (1234)

## VENTES DE MARCHANDISES ET AUTRES OBJETS.

### Ciment hydraulique.

Avis à MM. les PROPRIÉTAIRES et Entrepreneurs de Bâtimens.

Dépôts du Ciment français de Bidreman père et fils, de Vaise, n. 6,

Chez MM. ABEL, commissionnaire, quai d'Ainay.

DETRE, épicier-droguiste, rue Belle-Cordière, n. 10.  
MICHALLET, vinaigrier, grande rue de la Guillotière, n. 95.  
JEANNET, marchand de sel, place des Cordeliers.  
DUMOND et RENARD, droguistes, quai des Augustins, n. 76.

PASSERON, épicier, cours d'Herbouville, n. 6, à St-Clair.  
CLAUDON, épicier, grande rue de la Croix-Rousse, n. 8.  
VERSUIS, entrepreneur, sur la place, à Ste-Foy.

Ce Ciment hydraulique est propre à la construction et l'enduit des réservoirs et pièces d'eau, des murs humides et salpêtres. Sur la demande des consommateurs, les dépôts remettront gratis des prospectus indiquant la manière de l'employer.

On peut voir, à l'établissement de M. BIDREMAN, à Vaise, des échantillons de bassins, cuves, baignoires et pavés, construits depuis quatre ans, que le froid le plus rigoureux n'a pu altérer.

Rigoles et conduits d'eau de toutes dimensions faciles à placer avec le Ciment. (1043)

## DEMANDES ET OFFRES.

Un Propriétaire de l'arrondissement de Vienne (Isère), désireait emprunter 10 à 12,000 fr. en rente viagère. Cette somme serait placée par première hypothèque sur des propriétés d'une valeur de plus de 140,000 francs.

S'adresser quai de Retz, 36, à M. Benoît, ou au bureau du Gratis, place de la Préfecture, 5. (1207)

On offre à placer une somme de huit à dix mille francs, par première hypothèque, sur une propriété de la ville.

S'adresser au bureau du Gratis. (1269)

Une jeune Dame, bien élevée, ayant reçu une bonne éducation, désireait s'employer dans un magasin, soit au comptoir ou à la vente; ou dans une maison bourgeoise comme dame de compagnie, même pour voyager. L'on donnerait toute satisfaction sur sa moralité.

S'adresser au bureau du Gratis. (1312)

Un homme de trente ans, pouvant tenir un petit bureau, désireait se placer pour faire la recette et pour le magasin. Il pourrait faire la place dans Lyon. Il a tous les renseignements possibles.

S'adresser, franco, chez M. Gindre, passage Thiaffait. (1318)

L'on demande un Imprimeur lithographe, bon ouvrier, travaillant le lundi.

S'adresser à M. Baroz, rue de la Palme. (1226)

## AVIS.

Une personne, possesseur d'un brevet d'invention très-important et dont l'exploitation dans un petit nombre de départemens lui a produit de grands avantages, désire par raison de santé traiter pour le tout ou partie et particulièrement pour le département du Rhône.

S'adresser à M. Leman, pour les renseignements, rue d'Égypte, n. 2, à l'Entresol, à Lyon. On ne recevra que les lettres affranchies. (1229)

## LOCATIONS ET AFFERMAGES.

**Pour entrer en jouissance de suite.** — Une Maison entièrement décorée à neuf, avec cours et jardins, située près le Champ-de-Mars, à Vienne (Isère).

Ce corps de bâtiment est de trois étages sur la grande route, et de deux sur les cours, composé de trois vastes rez-de-chaussées et de quatorze grandes pièces. Il est propice à l'établissement d'un hôtel, d'un pensionnat pour les deux sexes, d'une brasserie de bière, d'une filature ou d'un tissage de toutes les matières employées dans le commerce; enfin il peut recevoir l'exploitation de toute grande industrie commerciale.

Le propriétaire de cette maison pourrait disposer, en faveur du locataire, d'une certaine quantité de vapeur d'eau et d'eau bouillante, attendu qu'il exploite lui-même une grande industrie dans sa maison adjacente.

S'adresser, pour les renseignements, à M. Décrand, maître balancier, rues Dubois et de Vendran, à Lyon, ou à MM. Genève et compagnie, négocians-droguistes, propriétaires de ladite maison à Vienne. (1227)

## A LOUER DE SUITE.

Deux vastes Appartemens au second et troisième étage, ayant chacun

80 pieds de longueurs et 40 — de largeurs, situés quai Pierre-Seise, n. 65.

S'adresser à M. Aguetant, charron-forgeur, même maison. (1335)

## MÉDECINE ET PHARMACIE.

### Guérison radicale.

Traitement spécial pour les maux d'yeux, les maladies vénériennes, lors même qu'elles auraient produit la lèpre, les dartres, la surdité, ou le scorbut.

S'adresser à M. Gillet, médecin oculiste, place Marengo, à St-Etienne (Loire) (1139)

## MALADIES

### Secrètes.

Par un TRAITEMENT VÉGÉTAL aussi facile à suivre que peu coûteux, les malades sont en très-peu de temps conduits à une guérison assurée.

Maisons de santé établies à la ville et à la campagne pour la guérison des susdites maladies.

S'adresser rue Port-Charlet, n. 26, au 1. er, près la halle au blé, à Lyon. (Les ouvriers sont traités gratis.) (1129)

## Pâte pectorale

DE RÉGLISSE A LA GOMME,

de GEORGÉ, pharmacien à Épinal,

Par boîte de 60 c. et de 1 fr. 20 c. avec le prospectus pour la manière d'en faire usage. Cette pâte guérit en peu de jours les rhumes et les catarrhes les plus invétérés.

Dépôt général, à Lyon, chez M. Macors, pharmacien, rue St-Jean, n. 30; sous-dépôt, chez MM. Cruzevert, à la Glacière; Gustin, rue du Plâtre; Dubauchard, rue Neuve; Bresson, rue de Puzy; Barcet, rue Belle-Cordière; Lian, place des Gapucins; Caillon, aux Brotteaux; Lafabrigue, à la Guillotière; Joubert, à Vernaison; et chez MM. les pharmaciens Michel, à Tarare; Vignier, à Vienne; Ricard, à Grenoble; Mossel, à Mâcon; Terrat, à Châlons; veuve Béraud Gaillard, droguiste à Dijon. (1239)

## AVIS.

On trouve dans la pharmacie de M. Macors, une eau contre les anglores, qui les fait disparaître en moins de 24 heures, lorsqu'elles ne sont point entamées. Il y a des flacons de 10 s., de 15 s., et de 20 s., avec le prospectus pour la manière de s'en servir. (1231)

## Maladies Secrètes

### TRAITEMENT du Docteur CH. ALBERT.

Médecin de la Faculté de Paris, maître en pharmacie, ex-pharmacien des hôpitaux de la ville de Paris, professeur de médecine et de botanique, auteur de divers ouvrages de médecine et de la nouvelle classification des maladies secrètes, breveté du gouvernement pour l'invention du VIN DE SALSEPAREILLE et du BOL D'ARMÉNIE pour le traitement de ces maladies, honoré de médailles et récompenses nationales, etc. etc.

A Paris, rue Montorgueil, n. 21.

Les guérisons nombreuses et authentiques obtenues à l'aide de ce traitement sur une foule de malades abandonnés comme incurables, sont des preuves non équivoques de sa supériorité incontestable sur tous les moyens employés jusqu'à ce jour.

Ce traitement est peu dispendieux, facile à suivre en secret et sans aucun dérangement. Il consiste dans l'usage des Bols d'Arménie pour les simples écoulemens (gonorrhée ou chaudière), et dans l'emploi du Vin de Salsepareille pour tous les autres accidens. (Voir l'Instruction du Docteur ALBERT, sur la manière de SE TRAITER SOI-MÊME, qui se délivre gratuitement chez tous les dépositaires.)

Le VIN DE SALSEPAREILLE et les Bols D'ARMÉNIE du docteur ALBERT sont AUTORISÉS par brevets et ordonnances royales rendues les 4<sup>rs</sup> novembre 1833 et 3 novembre 1835.

A LYON, BORELLY, place de la Préfecture.

ST-ÉTIENNE, COUTURIER, rue St-Louis.

### AVIS AUX INCURABLES.

Le Docteur ALBERT continue à délivrer GRATUITEMENT le Vin de Salsepareille ou les Bols d'Arménie nécessaires à la guérison radicale de tous les malades réputés incurables qui lui sont adressés de Paris et des départemens, avec la recommandation des Médecins d'hôpitaux, des Jurys médicaux et des Préfets.

Par arrêté du 25 février 1835, le Vin de Salsepareille du Docteur ALBERT est exempt de droits.

Consultations gratuites par correspondance en français, anglais, espagnol, italien, allemand et portugais. (Affranchir.)

## LE PARAGUAY-ROUX,

SPECIFIQUE CONTRE LES

## MAUX DE DENTS,

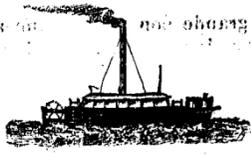
Breveté deux fois, guérit en quelques minutes les MAUX DE DENTS les plus opiniâtres, arrête la carie et compte 10 ans de prospérité toujours croissante. — Prix : 2 fr. et 5 fr., à la pharmacie de l'intendance de la couronne, rue Montmartre, n. 145, à Paris. — Dépositaires : à Lyon, Guichard; à Tarare, Turin; à Beaujeu, Gelin; à Villefranche, Couillerot, tous pharmaciens. (1225)

et dans toutes les villes.

## AVIS DIVERS.

HOTEL DE L'ISÈRE, rue de la Barre, n. 13.

On y sert des dîners à 1 fr. 50 c.; quatre plats, potage, dessert, demi-bouteille : à 2 fr.; cinq plats, potage, dessert, une bouteille de vin vieux. MM. les voyageurs y trouveront des appartemens bien tenus. (1335)



LES  
**BATEAUX A VAPEUR**  
DU RHÔNE

Partent tous les jours, EXCEPTÉ LE LUNDI à 5 heures du matin, de la chaussée Perrache.  
Les bureaux de la Compagnie sont, quai de Retz, n° 42. (1227)

**AU MIROIR FIDÈLE.**

GUICHARD, miroitier, rue de l'Archevêché, n. 5, au bout du pont Tilsitt, actuellement GUICHARD et ARBOD,

Ont un atelier d'étagage et dorure sur bois, grand assortiment de glaces nues et confectionnées, minces et fortes, dans toutes les grandeurs, glaces de rencontre en une et deux pièces; fabriquent moulures dorées en baguettes, cadres modernes et gothiques pour tableaux de toutes mesures et profils, encadrent les gravures;

Echangent les vieilles glaces, les reparent à neuf; se chargent des transports, poses, emballages, et de tout ce qui concerne leur état. (893)

**RESTAURANT, rue Mercière, n. 56.**

Dîner à 1 fr. 25 c., potage, 3 plats, dessert, 1/2 bou teille, pour 1 fr. 50 la bouteille; à 2 fr., potage, 5 plats, dessert varié, bouteille d'excellent vin; on loue à la nuit et au mois, chambres et cabinets garnis très-indépendans. (1198)

**DÉMÉNAGEMENTS**

**par voitures sur ressorts**

à l'instar de Paris.

Le sieur BALAN offre toujours au public les avantages et la sécurité de ses transports, soit pour la ville et la campagne, les meubles et effets qui réclament le plus de soins sont en toute sûreté dans ces grandes voitures qui sont suspendues, couvertes et bien fermées.

Le char funèbre continue d'être à la disposition des familles qui voudront en réclamer le service.

Pour traiter, s'adresser cours Bourbon, à l'angle de la rue de Bonnet, à M. Balan, aux Petits-Brotteaux.

Nota. Les personnes éloignées peuvent faire parvenir, par écrit, leurs demandes à l'adresse ci-dessus. (1293)

**Grand Dépôt d'Huitres,**

Place des Terreaux, au Restaurant du Musée.

Le public y trouvera toujours l'avantage dont il jouit depuis deux ans, celui d'un écailleur à sa disposition et le prix à 60 cent. la douzaine. (1299)

ARRIVAGE DES HUITRES DE CANCALE. — Au grand Dépôt, place des Terreaux, au coin de la rue Ste-Marie, maison de l'Hôtel-du-Parc. M. Schimper a l'honneur de prévenir MM. les consommateurs qu'à dater de ce jour, on trouve des huitres de première qualité et des écailleurs à la disposition des personnes qui veulent les faire porter en ville. (1300)

**CAFÉ DE L'ATHÉNÉE,**

Rue Lafont, près le quai du Rhône.

Déjeuner et souper bien variés, 2 plats, vin et dessert à 1 fr.

L'on peut disposer d'un grand salon en faveur d'une société. (1316)



**Les Bateaux à Vapeur**

POUR LE TRANSPORT DES VOYAGEURS SUR SAONE,

Viennent de reprendre leur service,

Les départs de Lyon pour Châlon ont lieu tous les jours, à 4 heures et à 7 heures du matin, et pour Mâcon, à midi. (1311)

**CONSERVATION DES AFFICHES**

Place de la Préfecture, n. 5.

Toutes les personnes qui font afficher savent que les affiches que l'on pose sur les murs sont enlevées tous les jours; il faut donc les renouveler, ce qui est très-couteux. Par le moyen des cadres qui se ferment chaque soir, les mêmes affiches peuvent être conservées plusieurs mois, ce qui fait un bénéfice de plus de mille pour cent à ceux qui font afficher.

**Librairie et Littérature.**

**Revue de la Côte-d'Or.**

Il y a long-temps que nous n'avons rien dit de cette belle et intéressante publication qui poursuit sa carrière de la manière la plus distinguée; et nous nous empressons de combler cette lacune. — Le premier volume de la *Revue de la Côte-d'Or* est terminé; et le second vient de s'ouvrir par la septième livraison, celle du mois d'août, qui renferme, comme les précédentes, plusieurs articles fort remarquables, particulièrement une *Notice sur l'ordre de la Toison d'Or*, par M. Morelot, le premier article du compte-rendu par M. Douis Marcus du *Manuel de chronologie, mathématique et technique*, de M. Ideler, astronome du roi de Prusse; et d'un *Coup-d'OEil philosophique sur les phases de la littérature en France (17<sup>e</sup> siècle)*, dont l'auteur a eu tort de ne pas se faire connaître. — Cette livraison se termine aussi par d'assez jolis vers, entr'autres la *Chasse nocturne* de M. Jules Pautel, directeur de la *Revue* dont le succès dépasse les espérances que le mérite de ses premiers cahiers nous avait fait concevoir.

**GÉOGRAPHIE.**

**NOUVELLE CARTE DE FRANCE** politique, industrielle, commerciale, classique et routière, divisée en 86 départements, avec la population de chaque chef-lieu, leur distance de Paris en lieues de poste, et indiquant: les montagnes, les monts ou pics; les petites rivières, les rivières navigables, les fleuves, les lacs, les principaux canaux; les ports militaires et les ports marchands; les villes fortifiées; les chemins de fer, toutes les routes royales de 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classes; les principales routes départementales; avec la distance en lieues de poste d'une ville ou village à l'autre; les bureaux de poste aux lettres avec relais, les bureaux de poste sans relais; les gîtes d'étapes; les archevêchés et évêchés; les chefs-lieux de divisions militaires, de cours royales, de conservations forestières, d'académies universitaires, les collèges royaux, les collèges communaux; les écoles royales et militaires, d'artillerie, de cavalerie, d'équitation, de marine, de navigation, du génie, du génie maritime, des mines, des beaux arts, des arts et métiers, vétérinaires, forestière; les écoles de droit, de médecine; les salines; les principaux établissements d'eaux minérales, thermales et de bains; les manufactures royales de tabac, d'armes, de cristaux, de porcelaine; les manufactures industrielles d'étoffes de soie, de tapisseries, de draps, de toiles blanches, de toiles peintes et de papiers. Dressée d'après les derniers traités des puissances, et sur les meilleures cartes qui émanent du gouvernement; par J.-B. NOELLAT, géographe à Dijon, 1834.

Cette Carte est l'une des plus exactes et des plus complètes.

L'auteur a voulu remplir une lacune qui existe depuis long-temps dans la Géographie, en dressant une carte qui est l'analyse de toutes les autres; il y a réuni la carte routière ou itinéraire à la carte politique, et y a groupé sur une seule feuille, par le moyen de signes conventionnels, toutes les sommités des objets utiles à l'instruction, aux arts, aux sciences, à l'industrie, au commerce; et à tous ces avantages s'en joint un autre, qui en est un prix très-modique. Sur une feuille grand-aigle, coloriée, prix 3 f.; la même, *Carte muette*, à l'usage des maîtres et des élèves, coloriée, même prix. On en a tiré quelques exemplaires à l'usage des voyageurs, sur percale fine, avec étui, 7 f.; sur soie ou foulard, avec étui, 12 f.

**NOUVELLES CARTES DES DÉPARTEMENTS**

De la Côte-d'Or, de Saône-et-Loire et du Rhône; et celle de la Côte-d'Or, de Saône-et-Loire et de la Haute-Marne, sur une seule feuille.

Le prix net de chacune de ces 4 Cartes, imprimées sur une feuille grand-aigle, et sur une grande échelle, est ainsi fixé aujourd'hui; celles en noir, 2 f. 50 c.; celles coloriées, 3 f.; celles lavées et coloriées, 3 f. 50 c. On vend aussi, séparément, chacun des trois départements qui forment le ressort de la cour royale de Dijon, colorié, 1 f. 50 c.

Ces nouvelles Cartes se trouvent chez les principaux libraires et marchands papetiers, à Lyon.

Dépôt général, chez M. me veuve Laurent, rue St-Joseph, n. 4, au 3<sup>e</sup> me, et au bureau du Gratis. (1228)

**LE MIROIR DES DAMES,**

JOURNAL DES MODES.

Encouragée par le brillant succès qu'obtient la *Gazette des Salons*, l'administration de ce journal vient de créer une autre feuille exclusivement destinée aux modes. Le *Miroir des Dames* paraît le samedi de chaque semaine, avec 8 pages de texte, donnant un détail très-étendu sur les Modes, une Revue de théâtres et les variétés de la semaine. Chaque numéro du Journal contient une gravure coloriée de modes pour dames, et très-souvent des patrons de robes, de chapeaux, d'objets de nouveautés et de lingerie. — Prix de l'abonnement: pour les départements, 22 fr. par an, 11 fr. pour six mois; pour Paris, 20 fr. par an, 10 fr. pour six mois. — On s'abonne au bureau du Journal, rue de la Jussienne, n. 11, à tous les bureaux de poste, et chez les libraires des départements, et au bureau du Gratis, à Lyon. (Affranchir.) (1224)

**GAZETTE DES SALONS**

Journal de Musique, de Littérature et de Modes.

Chaque numéro de ce journal se compose d'un morceau de musique de 16 pages in-8° de texte inédit, signé par la notabilité littéraire la plus remarquable, et contient des Nouvelles, des Contes, des Scènes de la vie contemporaine et des Pièces de vers; une Revue détaillée des Modes et des Théâtres. La *Gazette des Salons* paraît le samedi de chaque semaine, et la réunion de ses numéros annuels forme deux volumes de 416 pages chaque, accompagnés de 52 romances et de 52 gravures de modes, et ornés d'une couverture rose avec vignette, 36 fr. pour un an, 18 fr. pour six mois, 9 fr. pour trois mois. 4 fr. en sus par trimestre pour les départements, et 2 fr. pour l'étranger.

On s'abonne au bureau du Journal, rue de la Jussienne, n. 11; dans les départements, chez les principaux libraires, ainsi que dans tous les bureaux de poste et messageries de France, et au bureau du Gratis, à Lyon. (1223)

**A la Librairie Moderne,**

Rue de la Préfecture, n° 6.

**30 cent. la Livraison,**

DE 40 PAGES ET UNE GRAVURE,

**Oeuvres complètes de Voltaire.**

**CONDITIONS DE LA SOUSCRIPTION.**

Les OEUVRES COMPLÈTES DE VOLTAIRE formeront 10 gros volumes, imprimés sur très-beau papier satiné, qui seront divisés en 200 livraisons. Chaque livraison sera alternativement composée de 5 feuilles (40 pages de texte) et une gravure.

Chaque souscripteur pourra, moyennant la légère somme de six sous, se procurer toutes les semaines une livraison de Voltaire: ainsi une dépense qui ordinairement est stérile, tournera cette fois au profit de l'instruction.

L'impression sera terminée dans le courant de 1836. Il y aura toujours au bureau plusieurs livraisons d'avance; MM. les souscripteurs auront la faculté d'en prendre par anticipation.

Il paraît une, deux et jusqu'à trois livraisons par semaine.

La composition de la collection est entièrement achevée, elle contient 8,7000 pages, et il a fallu plus de trois ans pour l'établir.

La collection restant composée, il en résulte un avantage qui doit être apprécié, c'est que les acquéreurs pourront toujours se compléter et remplacer les volumes ou les feuilles défectueuses.

83 Livraisons sont en vente.

(1111)

**GALERIE**

**BIOGRAPHIQUE.**

SEIZIÈME NOTICE.

**COLLOT-D'HERBOIS.**

L'un des hommes les plus atroces que la révolution française ait fait connaître, COLLOT-D'HERBOIS (Jean-Marie), ex-comédien de province, et auteur dramatique médiocre, fut un membre fameux de la convention nationale. Les biographes n'indiquent ni le lieu ni la date de sa naissance. — Avant la révolution, il parcourut, comme comédien ambulante, les plus grandes villes de France, il s'arrêta quelque temps à Lyon, où il s'attira une sorte de considération par sa conduite. Il joua aussi à La Haye, vint ensuite s'établir à Genève, et y puisa les principes républicains qu'il manifesta par la suite avec tant de fureur, perpétuellement irrité qu'il était par la présomption, la suffisance, et par l'abus du vin et des boissons fortes dont il faisait usage depuis sa jeunesse. — Il était d'une taille moyenne, avait le teint brun, la chevelure crépue et extrêmement noire, le regard soucieux et sombre, les traits enfin les plus propres à représenter un conspirateur.

Il devint à Paris l'un des orateurs les plus distingués des groupes, et le membre le plus assidu du club des Jacobins. Une petite brochure, connue sous le nom d'*Almanach du père Gérard* commença sa fortune politique, et lui donna une certaine réputation qui servit beaucoup à l'exécution de ses projets. Il osa dès lors aspirer au ministère. Trompé dans son attente, il n'en fut que plus ardent à poursuivre ses desseins contre la cour, secouda puissamment les projets des républicains, et devint membre de la municipalité du 10 août 1792, qui s'installa elle-même et provoqua la déchéance de Louis XVI. — Ainsi que Danton et Billaud-Varennes, il ne fut pas étranger aux massacres de septembre, sans lesquels il déclara que la révolution ne se serait pas accomplie. — Nommé à la convention nationale par le département de Paris, il demanda, dès la première séance, l'abolition de la royauté, et sollicita le 30 octobre la peine de mort contre les émigrés. — En janvier 1793, il vota la mort du roi, fut envoyé à Orléans après le prétendu assassinat de L. Bourdon, et fit déclarer cette ville en état de rébellion. — On a dit depuis de Collot-d'Herbois, surnommé successivement le tigre et le mitrailleur, qu'il était le membre le plus actif du comité de salut public, le plus véhément des Jacobins, et le plus sanguinaire des terroristes.

Eu effet, après s'être distingué par son acharnement con-

tre la monarchie et ses défenseurs, il se fit aussi remarquer parmi ceux qui préparèrent la journée du 31 mai 1793. Elu président le 13 juin, il eut ensuite une courte mission dans les départements de l'Aisne et de l'Oise, fit arrêter momentanément Garat, ministre de l'intérieur, et fut adjoint le 6 septembre au comité de salut public. Il y combattit l'idée de déporter les ennemis de la révolution, et s'opposa à ce que l'on eût recours à cette peine, disant : *il ne faut rien déporter; il faut détruire tous les conspirateurs.*

C'est à peu près de cette époque que date son horrible mission à Lyon. Arrivé dans cette ville au commencement de novembre 1793, il manda aux jacobins de Paris de choisir dans leur sein de courageux *sans culottes* pour hâter le jugement des Lyonnais, fit venir une colonne de l'armée révolutionnaire et organisa les *démolitions*, les *fusillades* et les *mitrillades*, continuant ainsi l'ouvrage de Couthon, son collègue, qui avait déjà fait abattre la presque totalité des maisons de la place de Bellecour. Bientôt il mit à exécution le décret de la convention du 21 vendémiaire an II (11 octobre 1793), qui ordonnait à la fois la destruction des édifices publics et particuliers, et le changement du nom de la ville en celui de *Commune affranchie*. — Nous espérons que nos lecteurs nous sauront gré de ne pas nous appesantir sur les détails d'atrocités si généralement connues, et surtout sur la manière horrible dont elles étaient exécutées.

A peine de retour dans le sein de la convention, Collot-d'Herbois fut dénoncé vivement par des pétitionnaires de Lyon, comme ayant commis des cruautés inouïes dans cette ville. C'est alors qu'il répondit que le canon n'avait été tiré qu'une seule fois, sur soixante des plus coupables, pour les *ancantir d'un seul coup*. — Depuis, il parut plus souvent à la tribune des jacobins qu'à celle de la convention, et invita la société à rejeter toute idée de *modérantisme* : « Restons *« jacobins*, dit-il; restons *montagnards*, et sauvons la liberté. »

Au commencement de janvier 1794, il accusa Phélippeaux et les amis de Danton de vouloir faire rétrograder la révolution, et provoqua quelques jours après la discussion sur les crimes du gouvernement anglais. — Il fit l'éloge de Carrier qui avait tenu dans l'ouest, une conduite si horriblement digne de lui; et fit aussi l'éloge de Westermann qui, au 10 août, avait aidé à jeter dans la poussière le trône et le tyran.

— Dès lors, il parut craindre plus que jamais une réaction qui pouvait l'atteindre, se serra plus fortement auprès de Robespierre, et fut attaqué peu de temps après par Admiral qui lui tira deux coups de pistolet, le 23 mai 1794, au moment où il rentrait chez lui. Aucun des coups n'ayant porté, il en fut quitte pour la peur; mais l'importance que lui donna cette aventure, soit au sein de la convention dont il fut aussitôt nommé président, soit au dehors dans les sociétés populaires, irrita l'amour-propre de Robespierre qui souffrait difficilement qu'un autre que lui fixât l'attention publique; et dès cet instant ces deux hommes se vouèrent secrètement une haine profonde qui éclata au 9 thermidor (28 juillet 1794), époque à laquelle périt Robespierre, de mémoire non moins sanguinaire et non moins barbare. Mais à peine un mois s'était-il écoulé, que Collot-d'Herbois, qui avait le plus activement contribué à la chute de son redoutable rival, fut lui-même dénoncé par Lecointre de Versailles comme un des bourreaux de la France. Cette accusation fut alors déclarée calomnieuse, et ce ne fut que le 27 décembre 1794 que Merlin de Douai fit décréter qu'il y avait lieu à examiner sa conduite.

Collot réclama la discussion, article par article, des griefs qui lui étaient imputés, se justifia aux dépens de ses collègues frappés de mort avec Robespierre; et après avoir occupé plusieurs séances de la convention par des dénégations et autres moyens évasifs, fut déporté à la Guyanne avec Billaud-Varennes et Barrère, à la suite de l'insurrection jacobine du 12 germinal an III (1. er avril 1795). — Séparé de ses collègues dès leur arrivée à Cayenne, Collot-d'Herbois, à qui le malheur n'avait rien fait perdre de sa férocité, tenta d'insurger les noirs contre les blancs. L'autorité, informée de ces manœuvres, le fit enfermer au fort de Sinamary, où il fut atteint d'une fièvre échaudée. L'ordre fut donné de le transférer à l'hôpital de Cayenne; mais dévoré d'une soif ardente durant le trajet, il demanda à boire. Soit erreur de la part des nègres qui le portaient, soit d'après des ordres secrets, ils lui donnèrent au lieu d'une bouteille d'eau, une bouteille de rhum, qu'il but tout d'un trait. Ses souffrances, dès ce moment, devinrent horribles; et il expira dans les convulsions, en arrivant à l'hôpital, le 18 nivose an IV (8 janvier 1796), à l'âge de 45 ans.

Après cette esquisse d'un des plus épouvantables caractères des temps modernes, quelle mention faire des ouvrages dramatiques et autres de Collot-d'Herbois, dont aucun ne saurait prétendre à la célébrité que les plus odieux forfaits ont léguée à son nom.

## SPECTACLES.

### GRAND-THÉÂTRE.

Le personnel de notre opéra est très-riche. Sans parler de deux premières chanteuses que nous avons jusqu'à la fin du mois, nous avons deux premiers ténors jusqu'à la fin de l'année. C'est un luxe inaccoutumé en province et qui a imposé au directeur d'immenses sacrifices devant lesquels il n'a pas reculé. Il a bien fait : le public y gagne en plaisirs, et par contre-coup, le directeur doit y gagner en estime et en preuves palpables de reconnaissance.

Chacun de nos deux ténors a son talent propre et son mérite particulier; chacun d'eux a aussi ses partisans et ses antagonistes. C'est comme en religion, comme en politique,

comme en amour, comme en tout, il y a toujours plusieurs avis, plusieurs opinions, plusieurs partis même. *Tot capita, tot sensus*. Et de cette divergence dans la façon de voir du public, naît entre les deux artistes, non point ennemis, mais rivaux, une heureuse émulation qui est un bien, puisqu'elle tourne encore à l'avantage du public dont chacun recherche l'honorable suffrage avec une égale ardeur.

Or, il est arrivé qu'un dimanche, le 14 août (c'est déjà vieux, mais nous sommes forcés de remonter aussi loin pour en venir à notre but); il est arrivé que, Siran étant en congé, Sylvain a joué le rôle de *Masaniello* dans *la Muelle de Portici*. Siran est très-bien placé dans ce rôle; mais Sylvain y est très-bien aussi; et ce jour-là surtout il l'a parfaitement chanté, d'un bout à l'autre. Il a été applaudi avec enthousiasme, et il le méritait avec d'autant plus de raison que cela ne pouvait nuire en rien à son compétiteur, ni porter atteinte à la haute affection dont il jouit.

Jusques là, tout était pour le mieux. Mais, comme on ne saurait plaire à tout le monde, il paraît que Sylvain a déplu à quelqu'un; car quelques jours plus tard, *la Revue du théâtre*, feuille périodique fort estimable, de Paris, se répand dans toute la France, contenait une lettre datée de Lyon, et signée P., dans laquelle on a lu que, dans le rôle de *Masaniello*, Sylvain a essayé de déployer plus de moyens qu'à son ordinaire, et que *cette tentative ne lui a pas été favorable*. Nous ne pensons point ainsi; mais les opinions sont libres; c'était la celle de M. P. et il était dans son droit. — Toutefois, un M. de la Boulaye, se disant l'un des abonnés du Grand-Théâtre, a écrit à *la Revue* une lettre où il affirme que M. P. n'a pas dit vrai, qu'il y a de sa part ou un mensonge ou une erreur grossière (ce qui, entre nous, n'est pas très-poli), et que Sylvain a été grandement applaudi après le duo *Amour sacré de la patrie*! — Ceci est vrai. — Puis M. P. en sa qualité de correspondant de *la Revue*, a répondu à la lettre de M. de la Boulaye, dont il trouve la discussion impolie et inconvenante et la réclamation brutale, formulée sans raisonnement et sans intelligence (ce qui n'est pas trop poli non plus). — Dans cette réponse, M. P. que nous connaissons bien pour un homme d'esprit et de goût, mais qui a tort, à notre gré, de prétendre avoir seul du raisonnement et de l'intelligence, a soutenu qu'il n'y avait ni erreur ni mensonge dans sa première assertion, que Sylvain s'était tellement forcé au commencement du duo, qu'il a eu peine à le finir (nous copions), qu'il n'a pas été applaudi à la fin, et qu'au dire de ses amis, qui n'ont pas nié le fait, *cette faute doit être rejetée sur le chef d'orchestre qui, du geste et de la voix, aurait par trop excité l'artiste*.

Nous ne sommes, sur le fait principal, qui du reste, ne méritait pas que l'on en fit tant de bruit, ni de l'avis de M. P., ni de celui des soi-disant amis de Sylvain; mais ce n'est pas de notre opinion qu'il s'agit, nous l'avons suffisamment exprimée dans le temps. Ce qui nous a contraint à entretenir nos lecteurs de cette affaire qu'ils ignoraient sans doute, et à entrer dans ce long développement, c'est qu'il est de notre devoir de déclarer que jamais notre habile chef-d'orchestre, M. Joseph Hainl, n'excite les artistes ni du geste, ni de la voix; que lorsqu'il accompagne un opéra, tout en dirigeant la partie instrumentale, il veille soigneusement sur les chanteurs, afin que leurs bonnes qualités ressortent avec plus d'éclat; que leurs défauts, quand ils en ont, ou leurs fautes, quand ils en font, soient moins sensibles à l'oreille du public; et que, du reste, il comprend trop bien ses devoirs et sa mission, pour s'immiscer en rien au zèle et aux efforts qu'ils déploient dans la vue d'obtenir l'approbation des spectateurs.

Nous le répétons, ce nous était un devoir de ne pas laisser planer sur M. Joseph Hainl une accusation qui est certes fort au-dessous de son talent, mais qui, propagée au loin par *la Revue*, pourrait nuire à un jeune homme, au commencement de la brillante carrière ouverte devant lui. Cela posé, quittons le Grand-Théâtre, qui n'a, cette semaine, rien présenté de remarquable; et, conviés par la présence d'une charmante actrice, hâtons-nous de faire une excursion au

## GYMNASE.

Mad. Albert, artiste du théâtre du vaudeville de Paris, est incontestablement une des meilleures comédiennes de France; et l'on a lieu d'être étonné qu'elle ne soit pas venue plus tôt faire applaudir à Lyon un des plus beaux talents de notre époque. Une physionomie piquante et expressive, des manières distinguées, de l'aisance, du bon ton, un parler correct et pur, une jolie voix et une manière de chanter plus agréable encore; un jeu spirituel et fin; une grande habileté à se pénétrer du caractère d'un rôle, à s'identifier au personnage en prenant le langage, le ton et les allures, aussi facilement que l'on en revêt le costume; enfin une profonde sensibilité, une grande expansion de sentiment, et une chaleur entraînant, telles sont les qualités de Mad. Albert, et dont la réunion, très-rare, a excité au plus haut point l'enthousiasme du public du Gymnase.

Madame Dubarry, *Nelly de la Fiancée du Fleuve*, *la Camargo*, *une Dame de l'Empire*, *Catherine du Philtre Champenois*, et *Léontine*, dans le mauvais drame de ce nom, dont on est redevable au génie de M. Ancelot; voilà, certes, six rôles bien différents, bien opposés même. Eh bien! Mad. Albert les a joués tous avec une égale supériorité, et y a obtenu un égal succès. — La chansonnette du *petit François*, est par elle chantée à ravir et jouée de la manière la plus plaisante. Mais la fameuse romance de *la Folle*, qu'elle a mise en action, est devenue entre ses mains un drame complet où son talent s'est révélé immense. Elle y produit un effet surprenant, inouï, et rien, suivant nous, ne justifie

mieux le titre de grande comédienne que nous nous sommes plu à donner à Mad. Albert, dont le séjour à Lyon est un véritable triomphe.

Accompagnée par son mari, artiste du Théâtre Français, bel homme, de stature élevée et de bonne tournure, qui la seconde avantageusement en se chargeant de quelques rôles de diction sage, de tenue et de noblesse, Mad. Albert est parfaitement entourée au Gymnase. Alexandre, Rousseau, Danguin, Cécilcourt, Breton, Barqui; Mmes. Faivre et Henriette Baudoin, sont les artistes que nous avons le plus remarqués et auxquels nous devons le plus d'éloges. Au reste, accoutumés que nous sommes à les voir sous un jour favorable, nous ne saurions être surpris qu'avec Mad. Albert, ils ne parussent supérieurs à eux-mêmes, leur talent recevant encore un nouveau lustre du reflet d'un aussi beau talent.

Le croirait-on? nous n'avions pas encore vu *Moiroud et Compagnie*; et quoique ce charmant vaudeville ait déjà été représenté une vingtaine de fois, nous ne pouvons nous dispenser de venir le dernier lui payer notre tribut de joyeuse satisfaction. *Moiroud et Compagnie* n'est pas seulement un petit ouvrage plein d'esprit, de malice et de gaieté; c'est encore une excellente pièce, moralement parlant, et quand la morale est amusante, elle n'en est que meilleure. MM. Bayard et Devorme ont fait là une œuvre méritoire; ils ont pris sur le fait la nature conjugale, et nous oserions parier qu'ils ont écouté à la porte de plus d'un ménage, pour reproduire avec tant de vérité ces déplorable scènes d'intérieur, si comiques au théâtre, mais si tristes pour l'infortuné mari journellement *tribulationné*, victime, assassiné ainsi par les caprices, l'opiniâtreté et la violence de sa très-digne épouse! Oh! que c'est ça! oh! que c'est ça! et que c'est bien mieux ça encore, grâce à la perfection avec laquelle Cécilcourt et Mad. Legaigneur s'acquittent de leur mission. On croirait vraiment qu'ils sont mariés ensemble depuis trente ans! Danguin est parfait aussi dans son rôle d'époux divorcé. Montaland et Mlle Pélagie concourent au complet ensemble de ce vaudeville, dont la carrière est loin de son terme, car ce qui est vrai, naturel et comique ne lasse jamais.

XXX.



## VARIETES.

### LA FARCE? OU EST LE DRAME?

UN PAILLASSE.

— Tra la la la! tra la la la!...  
Ainsi chantait d'une voix grêle et criarde un paillassé hissé sur deux mauvaises planches, que quelques clous rouillés retenaient à des pieux d'une solidité équivoque. Cette grossière construction, adossée à une baraque de toile bariolée de mille couleurs, était surmontée d'un tableau représentant deux hommes raides et immobiles, dont l'un, le pistolet au poing, semblait tirer sur l'autre.

C'était jour de foire dans un des petits villages qui ceignent la ville de C...

Pour un observateur attentif, le chant du paillassé ressemblait plutôt au râle d'un moribond qu'à une mélodie destinée, comme l'était la siéne, à attirer les villageois devant ce théâtre ambulante. Il était facile de voir qu'une nourriture suffisante garnissait rarement, pour ne pas dire jamais, la panse de ce misérable bouffon.

Il continua de chanter, jusqu'à ce qu'une foule considérable se fût agglomérée devant l'entrée de la baraque.

C'était chose rare qu'une foire en cet endroit. Des gens de toutes les conditions étaient venus de la ville, les uns modestement à pied, les autres dans de riches et brillantes voitures. Il fallait voir tout ce mélange de races et de fortunes, ces cachemires et ces haillons! il fallait voir tous ces gens-là se confondre comme de bons et de mauvais métaux dans un même creuset! Dans quel but, bon dieu! pour entendre chanter paillassé!... Heureux paillassé!

Un homme tenant à la main une baguette parut aux côtés du bouffon, et l'apostropha tout aussitôt d'un furieux coup de pied, ce qui fit rire la foule!... Pauvre paillassé! La douleur lui fit suspendre son chant, mais un regard de colère du maître, accompagné d'un retentissant coup de poing, le lui fit continuer. La foule se pâmait d'aise; et l'histrion chantait encore, malgré deux grosses larmes brûlantes qui, cette fois, sillonnaient ses joues pâles et creuses.

— Silence! cria enfin l'homme à la baguette; et il s'établissait entre son paillassé et lui l'interlocution suivante.

— Messieurs et dames...  
— Mesdames et messieurs... et un coup de bâton est assésé sur les reins de l'interlocuteur.  
— Il est inutile de vous amuser...  
— Inutile de vous amuser... reprend le paillassé, qu'un rude coup de poing châtie de cette nouvelle interruption.  
— Plus long-temps aux bagatelles...  
— Bagatelles... ajoute encore l'interlocuteur, à qui une violente ruede arrache un cri de douleur.  
— Aux bagatelles de la porte...  
— Porte, glapit l'éternel interrupteur, avec un ton de voix plein de larmes. En ce moment, il reçut un coup si furieux et si bien appliqué, qu'il roula comme une pelotte au bas de l'échelle qui l'avait élevé sur le théâtre de sa gloire... Oh! comme elle riait, l'ignoble foule, comme elle applaudissait!

(La suite au prochain numéro.)

ROND, Gérant.

LYON. — IMPR. DE G. ROSSARY, RUE SAINT-DOMINIQUE, 1.